

Barème des honoraires de transaction d'immeubles et de fonds de commerce

Ces honoraires sont exprimés TTC en fonction du taux actuel de TVA (20%).

Ce pourcentage / forfait est appliqué sur le montant de la transaction.

Concernant les fonds de commerce ces montants sont sujet à négociation dans le cas où la rédaction de l'acte de vente nous sera confiée.

Entre 1€ et 50 000€	Forfait de 2500€
Entre 50 001€ et 100 000€	Forfait de 4500€
Entre 100 001€ et 200 000€	5% du prix de vente
Entre 200 001€ et 300 000€	4,5% du prix de vente
Entre 300 001€ et 500 000€	3,5% du prix de vente
Au-dessus de 500 001€	3% du prix de vente

Terrains à bâtir et de loisirs :

- En dessous de 100 000€ : Forfait de 5000€
- Au-dessus de 100 001€ : 5% du prix de vente

Cave / Stationnement :

- Forfait de 2000€ / lot

Presta Conseil

898.738.018 RCS ROUEN

N° Carte Professionnelle TGS: CPI76032021000000003

Rouen - GF GAN 110000€

Barème des honoraires de cession de droit au bail

Ces honoraires sont exprimés TTC en fonction du taux actuel de TVA (20%).

Ces montants sont sujet à négociation dans le cas où la rédaction de l'acte de vente nous sera confiée.

Entre 1€ et 50 000€	Forfait de 2500€
Entre 50 001€ et 100 000€	Forfait de 4500€
Au-dessus de 100 001€	5% du prix de vente

Barème des honoraires de location

Ces honoraires sont exprimés TTC en fonction du taux actuel de TVA (20%).

Ces honoraires comprennent ; la constitution du dossier, la rédaction du bail ainsi que l'organisation des visites et des états des lieux.

Baux d'habitation	50% d'un mois de loyer (charges comprises) Le montant est identique pour le propriétaire et le locataire.
Baux commerciaux	50% d'un mois de loyer (charges comprises) Le montant est identique pour le propriétaire et le locataire.